



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PROJET PARIS 2014

Vous écouter Et surtout vous entendre !!!

Dans le contexte de fusion des deux DOTC parisiennes, et après vous avoir entendus lors des différentes HMI communes, la CFDT a décidé de mener une enquête auprès de vous, salariés des différentes DAS impactées. L'objectif recherché à travers ce questionnaire résidait dans la nécessité de comprendre comment vous aviez vécu cette première phase et surtout de mettre à jour les manques, les loupés mais aussi les doutes et les craintes qui vous empêchent, encore aujourd'hui, d'avoir confiance en ce projet. Pour la CFDT, au-delà du fait de vous avoir donné la parole et de vous avoir permis de témoigner de votre réalité, cette restitution doit nous permettre maintenant, d'exiger auprès de nos interlocuteurs patronaux des réponses concrètes aux questionnements tant individuels que collectifs et ce dans la plus grande transparence.

Un questionnaire a donc circulé dans tous les services des deux petites DOTC sur la période de mi-novembre à fin décembre 2013. 73 personnes, 73 d'entre vous, ont accepté d'y répondre. Et nous tenions avant tout à les en remercier.

■ QUI SONT CES PERSONNES ?

59,1% sont des hommes et 40,9% des femmes

91,5% des fonctionnaires et 8,5% des contractuels

L'âge moyen est de 51,5 ans.

75,6% d'entre elles sont rentrées à La Poste avant 1990

89,2% sont des cadres dont seules 11,8% sont en situation de management

67,1% ont subi des changements organisationnels durant les 5 dernières années

■ CONCERNANT L'ANNONCE DU PROJET PARIS 2014

75,7% des personnes interrogées disent avoir compris l'intérêt de cette fusion. Bien que 65% d'entre elles ont considéré que les explications étaient ambiguës, voire tronquées (76,1%). Ces personnes interrogées disent qu'elles n'étaient pas naïves et qu'elles avaient bien conscience que La Poste, au travers de ce projet, cherchait à harmoniser les pratiques tout en faisant des gains de productivité. 85,7% déplorent qu'on ne les ait pas consultés et qu'on les ait mises devant le fait accompli. Sans parler de l'information, qu'elles ont trouvé non objective (78,4%) et surtout tardive (62,8%).

■ CONCERNANT LA PHASE DE CO CONSTRUCTION

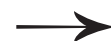
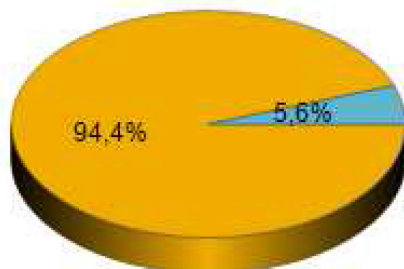
► Sur les groupes de travail

94,4% des personnes interrogées ont participé à un groupe de travail. Cette participation a été plus forte à Paris Nord qu'à Paris Sud. 97,3% contre 91,3%. Certaines personnes interrogées de Paris Sud disent qu'elles ont participé à ces groupes parce qu'ils étaient obligatoires. Et qu'à l'inverse de Paris Nord (11,4%), un quart d'entre elles n'ont pas pu exprimer leur point de vue.

Au global, une restitution de ces groupes a été faite à 81,1% des personnes interrogées. Seules 53% ont considéré que leurs remarques avaient été prises en compte. Au sein de ces groupes de travail, les échanges ont été plutôt cordiaux selon 93,3% des personnes interrogées.

11. Avez-vous participé à un groupe de travail ?

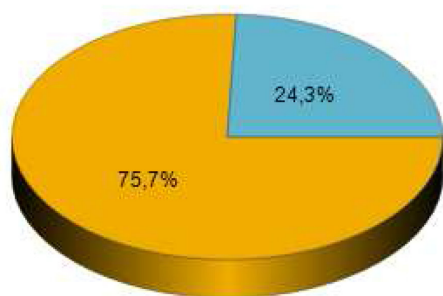
	Nb
Oui	68
Non	4
Total	72



En revanche, elles disent très majoritairement (84,6%) que la méthode employée par La Poste, bien que construite, était plus que dirigée. Cela s'est plus fait sentir à Paris Nord (86,2%) qu'à Paris Sud (82,6%).

17. Dans la phase de co-construction, avez-vous déjà eu un entretien individuel ?

	Nb
Oui	56
Non	18
Total	74



► Sur les entretiens individuels

75,7% des personnes interrogées ont eu un entretien individuel. Celui-ci a été mené principalement (85,7% des entretiens) par les N+1. Totalement à l'inverse de ce qui avait été annoncé aux organisations syndicales. Lors de ces entretiens, 100% des personnes interrogées disent qu'on a recueilli leurs souhaits et 96% qu'on a tenu compte de leur projet professionnel.

► Sur les descriptions de postes

95,9% des personnes interrogées indiquent que les descriptions de postes étaient bien séparées des entretiens individuels. 93% signalent qu'elles ont été totalement libres dans cette démarche. Bien que 60,7% indiquent qu'on leur a demandé de décrire leurs tâches à condition de ne pas

dépasser les 100% de taux d'occupation. Seules 53,2% disent que leur charge de travail a bien été prise en compte. Avec un écart important sur le ressenti suivant que les personnes interrogées étaient de Paris Nord ou de Paris sud. 56,5% à Paris Nord contre 47,8% à Paris Sud.

■ CONCERNANT LE RESENTI FACE AU PROJET

71,2% des personnes interrogées disent que leur charge de travail en 2014 risque d'être en hausse. 51,4% d'entre elles disent que ce changement va occasionner un déplacement géographique et 41,2% une augmentation du temps de trajet. Ce ressenti est bien entendu principalement exprimé par des personnes de Paris Sud. En revanche, et là c'est sur le global, 71% des personnes interrogées considèrent que ce projet va dégrader leurs conditions de travail et 59,7% qu'il générera une augmentation de la fatigue. 77,2% des personnes interrogées ne souhaitent pas évoluer vers un autre métier ou une autre fonction. Elles souhaitent surtout pour la quasi-totalité d'entre elles (79,4%) poursuivre leurs activités dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Profiter des bonnes pratiques de chacun (94,4%). Mais également pouvoir grâce à cette fusion évoluer professionnellement (71,8%).

Pour améliorer le dossier, et par voies de conséquences les futures conditions de travail, les personnes interrogées nous ont indiqués les éléments sur lesquels elles souhaitaient que nous agissions en priorité en les classant par ordre d'importance :

- L'emploi
- La future organisation de travail
- Le plan d'accompagnement social
- L'articulation vie personnelle et vie professionnelle
- L'aménagement des locaux
- La future charge de travail
- Les études d'impact par le biais des CHSCT

Pour conclure :

Merci encore aux 73 personnes qui ont permis, en nous répondant en toute franchise, de mettre en avant, à travers cette restitution, comment elles ont perçues cette première phase du projet Paris 2014. Grâce à elles, la CFDT va pouvoir obliger La Poste à revoir sa copie quant à la manière, de communiquer, mais aussi de vous associer aux différentes étapes. Fin décembre, la CFDT, la CGT, SUD et l'UNSA dénonçaient au travers d'une alerte nationale à Sylvie François DRH du groupe, l'absence d'esprit de dialogue, d'écoute et de concertation pourtant essentiel dans la conduite de changement. Vos réponses expriment clairement que nous ne nous étions pas trompés...

Dans le même temps, nos interlocuteurs patronaux parisiens nous annonçaient le report de la création du code régiate de quelques mois. Pour la CFDT, cette sage décision doit permettre d'aborder la seconde phase plus sereinement. Encore faudrait-il en faire bon usage.

Le sens de cette alerte était qu'on vous amène rapidement des réponses très concrètes à vos questionnements afin de lever les incertitudes qui ne font que nourrir le stress.

Aujourd'hui, deux plénières sont prévues, les 27 et 28 janvier 2014 sur la présentation des organigrammes cibles, la productivité, la fluidité. Lors de ces instances, la CFDT sera partie prenante du dossier dans le respect des priorités que vous nous avez clairement indiquées. Nous l'avions déjà exposé dans nos précédents tracts, mais nous le répétons : «L'Humain d'abord ! »

